

Avec nous, par un appel  
vous économisez:  
**AGRI-contact!**

**agrisano**

## AGRI-contact – appeler et économiser

Épargnez-vous le déplacement chez le médecin et optez pour AGRI-contact. Avec notre modèle alternatif dans l'assurance de base, vous profitez d'un rabais de prime attrayant et d'un conseil médical 24 heures sur 24.

Avec le modèle d'assurance de télémédecine AGRI-contact, en cas de questions de santé, vous contactez toujours d'abord Medgate via l'App pratique ou par téléphone. Dans les situations suivantes, vous ne devez toutefois pas appeler Medgate:

- ▶ En cas de visite chez un ophtalmologue, un gynécologue ou un dentiste.
- ▶ En cas d'urgence; Medgate doit être informé dans les 20 jours après le traitement d'urgence.

Les spécialistes de Medgate, qui **vous conseillent et assurent un suivi et un traitement complets**, sont là pour vous sept jours sur sept, 24 heures sur 24. Si un traitement est nécessaire, ils vous adressent à un médecin ou à un spécialiste dans votre région.

Grâce au conseil télémedical, les frais de traitement diminuent. Avec AGRI-contact, notre modèle alternatif dans l'assurance obligatoire des soins (AOS), vous profitez ainsi d'un rabais de prime attrayant sur votre assurance de base, et donc d'une réduction de la participation aux coûts.



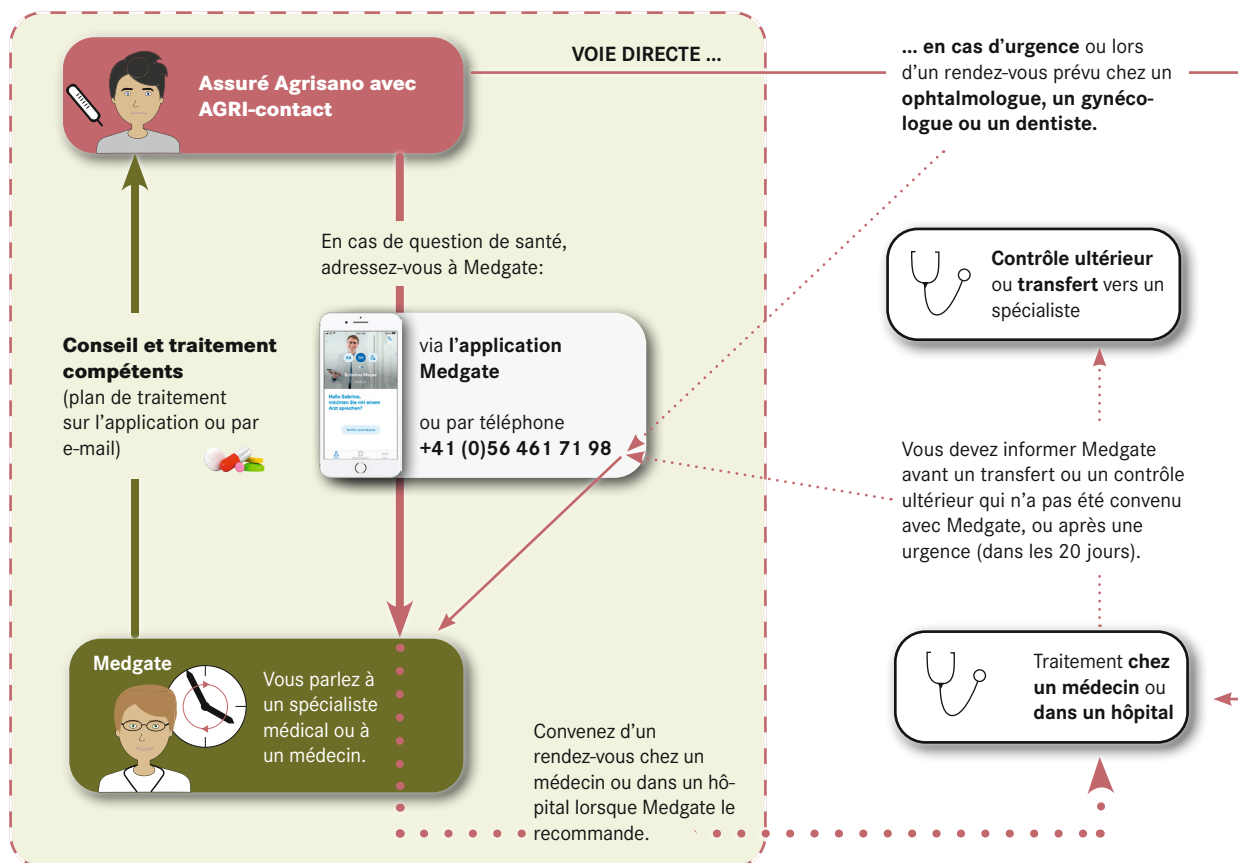
Vos avantages en un coup d'œil

### Joignables 24 heures sur 24

- ▶ Conseil et traitement mobiles, simples et rapides.
- ▶ Joignables à tout moment: via l'**application Medgate** ou par téléphone **+41 (0)56 461 71 98**.
- ▶ Gestion simple du plan de traitement via l'application Medgate.
- ▶ Vous vous épargnez le déplacement chez le médecin; Medgate vous adresse à un médecin sur place uniquement si cela est nécessaire.
- ▶ Des spécialistes qui parlent le français, l'allemand, l'italien et l'anglais.
- ▶ **Rabais de prime attrayant!**



## Comment fonctionne AGRI-contact?



### Affiliation

**Avec une franchise ordinaire:** une affiliation à l'assurance Telmed AGRI-contact peut s'effectuer à tout moment pour le premier jour de chaque mois.

**Avec une franchise au choix ou avec AGRI-eco:** une affiliation à l'assurance Telmed AGRI-contact est possible au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année en respectant le délai de résiliation prévu.

### Collaboration

Les assurés qui ne respectent pas les accords contractuels doivent s'attendre à un **avertissement et à un transfert** dans l'assurance des soins ordinaires.

### Urgence

On est en présence d'une urgence si la personne assurée est **en danger de mort** (selon l'appréciation de la personne assurée ou de tiers) ou qu'elle nécessite des soins immédiats, si bien qu'une prise de contact préalable avec Medgate n'est plus raisonnablement exigible ou possible.

Le présent prospectus produit contient une présentation simplifiée des prestations. Les conditions générales d'assurance de la Caisse-maladie Agrisano SA, le règlement d'AGRI-contact et la LAMal font foi.

**agrisano**

Laurstrasse 10 | 5201 Brugg | Tél. +41 (0)56 461 71 11 | Fax 056 461 71 07  
info@agrisano.ch | www.agrisano.ch

Votre service de conseil en assurance